Image not found or type unknown

Contestation dans le équité d' une donation partage

Par **Isaruche**, le **08/02/2020** à **11:02**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il est possible de contester une donation partage. En effet, mes grands parents ont donné il y a 30 ans un terrain constructible dans un village qui a pris beaucoup de valeurs à un fils, acheter un autre terrain constructible dans ce village , directement au nom du 2 ème fils , et donné un terrain non constructible à maman qui n' a pas pris de valeur.

Ma maman est revenue vivre chez mes grands parents pour s'en occuper depuis 5 ans, mon grand-père vient de décéder et ma grand mère grabataire va être placée en maison de retraite.

Je fais cette démarche pour ma maman car elle est affaiblie par un cancer et que l'entente avec ses frères n'est pas bonne , ils usent d'une emprise psychique sur elle. Je trouve que ce n'est ni loyal ni équitable et souhaite savoir s'il peut y avoir un recours dans ce cas là et connaître les démarches à suivre.

Merci d'avance,

Cordialement,

Mme R

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés